

Séance publique du 12 décembre 2006

Délibération n° 2006-3779

commission principale : déplacements et urbanisme

objet : **Tronçon ouest du périphérique - Désignation des représentants de la Communauté urbaine au sein de la commission mixte**

service : Direction générale - Direction des grands projets

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 novembre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet la désignation des représentants de la Communauté urbaine au sein de la commission mixte chargée du suivi de la réalisation du tronçon ouest du périphérique (Top).

Le Top, par sa nature, est un projet qui intéresse la Communauté urbaine et le Conseil général. La reprise des discussions entre les deux collectivités a abouti à la décision de création d'une commission mixte.

Cette commission se réunira régulièrement et s'appuiera sur les travaux d'un groupe technique qui lui fournira toutes les données relatives au projet et nécessaires à la prise de décision ou au rendu d'arbitrage.

Il est donc proposé la mise en place d'une commission mixte composée des présidents du Conseil général et de la Communauté urbaine ainsi que de onze représentants élus titulaires et de onze représentants élus suppléants de chaque collectivité.

Lors de sa séance du 30 juin 2006, le conseil général du Rhône a désigné ses représentants (onze titulaires et onze suppléants) pour la commission mixte de suivi du projet de tronçon ouest du périphérique.

Cette commission mixte aura pour mission de :

- définir les termes précis de la convention-cadre relative aux conditions administratives et financières portant sur la participation de la Communauté urbaine et du département du Rhône au financement du projet,
- réfléchir aux différents modes de financement envisageables du projet,
- suivre l'avancement du projet.

Compte tenu de cet exposé il convient, pour le Conseil, de désigner ses représentants suppléants et titulaires au sein de ladite commission mixte.

Circuit décisionnel : ce projet fait l'objet d'un avis favorable des pôles déplacements et urbanisme le 16 octobre 2006 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

Vu le résultat du scrutin ;

DELIBERE

Désigne, comme représentants de la Communauté urbaine au sein de la commission mixte chargée de suivre le projet de tronçon ouest du périphérique :

- liste socialistes et apparentés, Gauche alternative, écologique et citoyenne, Communiste et intervention citoyenne, Les Verts, Radicaux :

titulaires

Jean-Louis Touraine
René Lambert
Gérard Claisse
Yves Fournel
Etienne Tête

suppléants

Jacky Darne
Thierry Braillard
Louis Lévêque
J. P. Flaconnèche
Joseph Guétaz

- liste Union pour un mouvement populaire :

titulaires

François-Noël Buffet
Michel Chapas
Michel Gigot

suppléants

Alain Lelièvre
Alain Imbert
Etienne Fillot

- liste UDF et apparenté, Alliance pour le Grand Lyon Opérationnel :

titulaire

Roland Crimier

suppléant

Claude Pillonnel

- liste Union pour la Communauté

titulaire

Christian Barthelemy

suppléant

Nicole Bargoin

- liste Synergie-Avenir, Grand Lyon d'Abord :

titulaire

Michel Reppelin

suppléant

Michel Denis

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,